

Contrat de prestation – Photographie scolaire

Entre les soussignés :

Frédéric Verrier – Photographe professionnel

SIRET : 51114420600030 - Entreprise Individuelle

Adresse : Rue de Rennes 35360 **MEDREAC**

Email : studioverrier@icloud.com – Tél. : 07 62 10 64 59

Ci-après dénommé le Photographe

Et :

L'établissement scolaire :

Représenté par : [Nom et fonction du responsable]

Adresse : [à compléter]:

Ci-après dénommé l'Établissement

Article 1 – Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités de réalisation d'une campagne de **photographies scolaires** au sein de l'Établissement, ainsi que les conditions de commande et de distribution des photographies aux familles.

Article 2 – Date et lieu de la séance photo

La prise de vue aura lieu à :

à la date convenue : [Date de la séance]

Article 3 – Accès aux photographies et modalités de commande

Les familles accéderont à leurs photos via la plateforme sécurisée [Ma Classe Photo](#), accessible à l'aide d'un code personnel fourni sur un bon de commande remis par l'Établissement.

L'Établissement reconnaît avoir pris connaissance des modalités de vente, de commande, de paiement et de livraison définies par la plateforme [Ma Classe Photo](#) et déclare les accepter dans leur intégralité.

Article 4 - Clôture des commandes et livraison

La date limite de commande sans frais de port est fixée au [Date de clôture initiale]

telle qu'indiquée sur les bons remis aux familles par l'Établissement .

Cette date ne peut être modifiée qu'avec un accord écrit préalable du Photographe. En cas de modification, l'Établissement s'engage à en informer clairement les familles dans les plus brefs délais, par le canal habituel de communication **scolaire**.

À défaut, la date inscrite sur les bons de commande fait foi.

Les commandes passées avant cette date sont livrées gratuitement à l'Établissement. Au-delà, elles seront envoyées individuellement au domicile des familles, avec frais de port.

Article 5 - Tarifs et répartition éventuelle

Une participation financière au bénéfice de l'OCCE / APEL peut être prévue sur chaque commande. Le pourcentage est défini à l'amiable et reversé en fin de campagne est de

Article 6 - Droit à l'image

Le Photographe s'engage à ne jamais utiliser les **photographies des élèves** à des fins de communication ou de publication.

Article 7 - Engagements réciproques

Le Photographe s'engage à assurer la qualité de la prestation, la mise en ligne sécurisée des photos, le suivi des commandes, et la bonne exécution des livraisons.

L'Établissement s'engage à faciliter l'organisation de la prise de vue (plannings, listes, logistique) et à relayer les informations pratiques aux familles de manière claire et dans les délais impartis.

Fait à [Ville], le [Date]

Signature du Photographe :
[Signature manuscrite]

Signature de l'Établissement :
[Cachet et signature du responsable]